

---

## FORMATION AU COMPOSTAGE DES GARDIENS D'IMMEUBLES

---

### Conseil Général du Puy de Dôme

24 rue Saint Esprit  
63033 Clermont-Ferrand  
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Christine Raynaud  
[christine.raynaud@cg63.fr](mailto:christine.raynaud@cg63.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

### CONTEXTE

Le Conseil général du Puy de Dôme a signé en septembre 2012 une convention avec 3 bailleurs sociaux pour développer le compostage en pied d'immeubles.

Cette convention est tripartite :

- le bailleur s'engage à équiper des résidences de composteurs, à informer les locataires et à former les gardiens d'immeubles
- le syndicat départemental de traitement, VALTOM, assure pour le compte du Conseil général, la coordination technique et le suivi de l'action
- le Conseil général finance la formation des référents de site (gardiens d'immeuble + représentants des associations de locataires volontaires)

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

réduire les quantités de déchets collectés, traiter in situ la fraction fermentescible des ordures ménagères et de certains déchets verts, créer du lien social

#### Résultats quantitatifs

60 résidences équipées

3935 logements concernés

40 gardiens formés

#### Résultats qualitatifs

Les gardiens parfois réticents au départ sont en fait assez satisfaits car d'une part ils suppriment des bacs d'OM qu'ils n'ont donc plus à sortir ni à laver et d'autre part cette opération valorise leur rôle dans la mesure où ils détiennent, après la formation, un savoir faire qu'ils peuvent partager.

### MISE EN OEUVRE

#### Planning

Action au long cours.

## Moyens humains

1 formateur : maitre composteur

1 coordinateur Valtom

animatrice du Plan

## Moyens financiers

20.000 € dédiés à la formation

## Moyens techniques

des composteurs

## Partenaires mobilisés

Valtom

Les bailleurs sociaux

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Reproductible par tous (Conseils généraux, EPCI, communes)

### Difficultés rencontrées

Aucune

### Recommandations éventuelles

Le compostage en pied d'immeubles nécessite une animation et un suivi régulier.

La réussite de l'opération est proportionnelle à la motivation du gardien.

---

## Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | EMPLOYE | ASSOCIATIONS | BIODECHET

## Dernière actualisation

Mars 2014

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Hervé CHALAYE

[herve.chalaye@ademe.fr](mailto:herve.chalaye@ademe.fr)

Direction régionale Auvergne-  
Rhône-Alpes